

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bouguenais, le 23 novembre 2020

La Ville réagit au déboisement opéré au Village de la Matrasserie Rencontre de la Municipalité avec les parties prenantes

Des habitants du village de La Matrasserie se sont émus de la coupe d'une peupleraie effectuée récemment par un exploitant forestier, ainsi que de la détérioration d'un chemin communal entraînée par cette action. Face à leur légitime réaction, la Municipalité a pris des dispositions afin d'apporter des réponses aux préoccupations et interrogations des riverains.



La Ville porte la volonté de protéger, entretenir son patrimoine arboré de manière optimale. C'est une démarche de gestion et de renouvellement sur le long terme. Aussi nous serons attentifs aux perspectives de reboisement au Village de la Matrasserie, nécessaires pour répondre aux différents enjeux environnementaux, santé, qualité du cadre du vie. Nous travaillons à un plus fort boisement de la Ville et à une véritable « charte de l'arbre », explique Jean-Luc Runfola, 5^e adjoint délégué à l'urgence climatique.

Le service municipal des Espaces Verts et Naturels s'est mis en relation avec l'expert-forestier mandaté par le propriétaire du boisement. Cet expert apportera les éléments de réponse techniques relatifs à la **programmation de travaux forestiers** relevant du Code Forestier et inscrits dans le cadre d'un Plan Volontaire de Gestion Simplifiée approuvée par les services de l'Etat (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – D.R.A.A.F.) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) des Pays de La Loire, **incluant un programme de repeuplement**.



Afin de **partager ces informations et échanger sur le devenir de cet espace, une rencontre sera organisée dans les meilleurs délais**. La Ville associera toutes les parties prenantes, l'association des habitants du village « Label-Matrasserie » et l'association AIRES très investie dans la promotion et la valorisation de l'agriculture, de l'environnement et du patrimoine local qui s'est également saisie et émue de ces travaux forestiers.

La remise en l'état définitive du chemin communal adjacent à la coupe sera réalisée à l'issue des travaux forestiers par les entreprises à l'origine de sa détérioration. En attendant, la Ville sollicite l'expert-forestier pour veiller à l'état et au maintien du chemin.

Contacts Presse :

Service Espaces Verts et Naturels – 02 40 32 26 11

Service Communication – 02 40 32 29 45 - communication@ville-bouguenais.fr